

rendez moi mes sous

Par **magmio1**, le 17/01/2006 à 19:36

Bonjour,

ma question est la suivante: pour mon déménagement, l'entreprise m'a fait un devis. J'ai payé sur la base de ce devis (5000 Euros); qq temps après ils m'ont envoyé la facture:3000 Euros; je leur ai donc versé 2000 euros en trop et mon boulot ne me rembourse que sur la base de la facture. Comment faire pour récupérer le trop-perçu?

Par avance, merci !))) Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le 17/01/2006 à 20:18

bonjour,

il faut faire une action pour paiement de l'indu

pourquoi avoir tout payer d'avance?

Jeeecy

Par **mathou**, le 17/01/2006 à 20:32

Ou peut-être essayer de s'arranger avec le déménageur ? Ce qui m'étonne c'est qu'on paie en général la moitié avant l'enlèvement des meubles, et le reste à l'arrivée.